

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04510

Numéro SIREN : 539 036 699

Nom ou dénomination : Parc Eolien Le Mont d'Annelles

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt 14982

SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

Etats Financiers

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Signé électroniquement le 21/05/2021 par
Stéphane TETOT

 Signed with
universign



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 647 477	957 478	4 689 999	4 972 828
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125	4 474 536	21 750 589	23 062 185
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 872 602	5 432 014	26 440 588	28 035 013
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	932 183		932 183	1 223 517
Autres créances	96 472		96 472	178 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 193		61 193	117 093
Charges constatées d'avance (3)	97 524		97 524	117 419
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 187 371		1 187 371	1 636 695
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 059 973	5 432 014	27 627 959	29 671 707
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 263 408	-837 006
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	417 524	-426 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 754 114	2 959 968
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 938 230	1 726 560
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	500 000	500 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 106 032	27 221 425
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 160	145 312
Dettes fiscales et sociales	4 537	78 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	24 189 729	27 445 147
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 627 959	29 671 707
(1) Dont à plus d'un an (a)	24 003 587	27 102 384
(1) Dont à moins d'un an (a)	186 142	342 763
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 022 969		5 022 969	
Production vendue (services)		4 599 268	-4 599 268	-100,00
Chiffre d'affaires net	5 022 969	4 599 268	423 701	9,21
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	2	1	1	38,52
Total produits d'exploitation (I)	5 022 971	4 599 270	423 701	9,21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	664 639	511 387	153 251	29,97
Impôts, taxes et versements assimilés	277 634	289 443	-11 809	-4,08
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 594 425	1 594 158	267	0,02
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	-4	2	-6	-309,57
Total charges d'exploitation (II)	2 536 694	2 394 991	141 703	5,92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 486 277	2 204 279	281 998	12,79
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 274 607	1 922 316	-647 708	-33,69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	1 274 607	1 922 316	-647 708	-33,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 274 607	-1 922 316	647 708	-33,69
RESULTAT COURANT avant impôt	1 211 670	281 964	929 707	329,73

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	794 146	708 365	85 781	12,11
Total charges exceptionnelles (VIII)	794 146	708 365	85 781	12,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-794 146	-708 365	-85 781	12,11
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 022 971	4 599 270	423 701	9,21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 605 447	5 025 671	-420 224	-8,36
BENEFICE OU PERTE	417 524	-426 401	843 926	-197,92
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 274 607	701 425	573 182	81,72

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant, à l'exception de la survenance de la crise sanitaire (cf § Covid 19 ci-après).

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 27 627 959 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 417 524 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 20 ans

* Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Ces amortissements sont présentés:

- en résultat exceptionnel pour les dotations et reprises d'amortissement de l'exercice
- au passif du bilan, en provisions réglementées, pour le montant cumulé des amortissements pratiqués depuis l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Au 31 décembre 2020, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes

(cf. également § Immobilisations corporelles et Provisions ci-après). Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis. Une actualisation devrait être réalisée l'an prochain.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La situation ne remet cependant pas en cause sa continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 647 477			5 647 477
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125			26 225 125
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	31 872 602			31 872 602
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	31 872 602			31 872 602

Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000 € par éolienne, soit 500 000 € (cf tableau des Provisions)

Aucune nouvelle immobilisation n'a été acquise au cours de l'exercice 2020.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	674 649	282 828		957 478
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 162 941	1 311 596		4 474 536
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 837 589	1 594 424		5 432 014
ACTIF IMMOBILISE	3 837 589	1 594 424		5 432 014

L'amortissement des immobilisations a débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 126 179 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	932 183	932 183	
Autres	96 472	96 472	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	97 524	97 524	
Total	1 126 179	1 126 179	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE	545 721
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	31 143
Total	576 864

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 € décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

La société est détenue à 100% par :

BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY

4th floor,

76 Baggot Street Lower,

Dublin 2, D02 EK81

Irlande

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/07/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-837 006
Résultat de l'exercice précédent	-426 401
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-1 263 408
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 263 408
Total des affectations	-1 263 408

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-837 006	-1 263 408	-1 263 408	-837 006	-1 263 408
Résultat de l'exercice	-426 401	426 401	417 524	-426 401	417 524
Provisions réglementées	2 959 968		794 146		3 754 114
Total Capitaux Propres	1 726 560	-837 006	-51 738	-1 263 408	2 938 230

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 959 968	794 146		3 754 114
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 959 968	794 146		3 754 114
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		794 146		

Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	500 000				500 000
Total	500 000				500 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.

La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 189 729 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 106 032	102 445		24 003 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 160	79 160		
Dettes fiscales et sociales	4 537	4 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	24 189 729	186 142		24 003 587
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 041			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 217 838			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	11 262
Intérêts courus	102 445
Total	113 707

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances	8 098		
Mécénats	32 982		
Maintenance	49 620		
Loyers	6 650		
Divers	174		
Total	97 524		

Autres informations

Engagements financiers

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.

Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.

La couverture est assurée à hauteur de 514 520 € jusqu'au 01/08/2022.

<p><i>La version française du présent document est la version qui prévaudra en cas de désaccord. La version anglaise est fournie à titre d'information uniquement.</i></p>	<p><i>The French version of this document will prevail in case of controversy. The English version is for information purposes only.</i></p>																
<p>Parc Éolien Le Mont d'Annelles Société par actions simplifiée au capital social de 30.000 euros Siège social : 7 rue du parc de Clagny, 78000 Versailles 539 036 699 R.C.S. Versailles (ci-après dénommée la « Société »)</p>	<p>Parc Éolien Le Mont d'Annelles A simplified stock company with a registered capital of 30,000 euros Registered office : 7 rue du parc de Clagny, 78000 Versailles 539 036 699 R.C.S. Versailles (Hereinafter referred to as the « Company »)</p>																
<p>DÉCISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 MAI 2021</p>	<p>DECISION OF THE SOLE SHAREHOLDER ON THE DATE OF 21 MAY 2021</p>																
<p><u>DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT</u> DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020</p> <p>L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 417 524,21 euros de la manière suivante :</p> <table data-bbox="199 1093 790 1276"> <tr> <td>Bénéfice de l'exercice</td> <td>417 524,21 €</td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau antérieur :</td> <td>-1 263 407,78 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>-----</td> </tr> <tr> <td>Le solde</td> <td>-845 883,57 €</td> </tr> </table> <p>En totalité au compte "report à nouveau", s'élevant ainsi à -845 883,57 euros.</p> <p>Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.</p>	Bénéfice de l'exercice	417 524,21 €	Report à nouveau antérieur :	-1 263 407,78 €		-----	Le solde	-845 883,57 €	<p><u>DECISION OF ALLOCATION OF RESULT</u> Of the annual accounts ended on the 31st December 2020</p> <p>The sole shareholder decides to allocate the year's profit amounted to €417 524,21 as follows :</p> <table data-bbox="842 1093 1396 1276"> <tr> <td>Profit of the year :</td> <td>€417,524.21</td> </tr> <tr> <td>Retained earnings :</td> <td>€ -1,263,407.78</td> </tr> <tr> <td></td> <td>-----</td> </tr> <tr> <td>Balance</td> <td>€ -845,883.57</td> </tr> </table> <p>Wholly to the "Retained earnings" account amounts to € -845,883.57.</p> <p>Accordingly to the French law, the sole shareholder takes act that there was no distribution of dividends over the last three fiscal years.</p>	Profit of the year :	€417,524.21	Retained earnings :	€ -1,263,407.78		-----	Balance	€ -845,883.57
Bénéfice de l'exercice	417 524,21 €																
Report à nouveau antérieur :	-1 263 407,78 €																

Le solde	-845 883,57 €																
Profit of the year :	€417,524.21																
Retained earnings :	€ -1,263,407.78																

Balance	€ -845,883.57																

Certifié conforme
Le Président



KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. Parc Eolien Le Mont d'Annelles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
S.A.S. Parc Eolien Le Mont d'Annelles
7, rue du parc de Clagny - 78000 Versailles
Ce rapport contient 23 pages
Référence : DDR/DC



KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. Parc Eolien Le Mont d'Annelles

Siège social : 7, rue du parc de Clagny - 78000 Versailles
Capital social : €. 30 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société Parc Eolien Le Mont d'Annelles,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. Parc Eolien Le Mont d'Annelles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité stratégique et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité stratégique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



S.A.S. Parc Eolien Le Mont d'Annelles
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
18 mai 2021

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 18 mai 2021

KPMG Audit Est

Dominique de Rouzé
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 647 477	957 478	4 689 999	4 972 828
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125	4 474 536	21 750 589	23 062 185
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 872 602	5 432 014	26 440 588	28 035 013
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	932 183		932 183	1 223 517
Autres créances	96 472		96 472	178 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 193		61 193	117 093
Charges constatées d'avance (3)	97 524		97 524	117 419
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 187 371		1 187 371	1 636 695
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 059 973	5 432 014	27 627 959	29 671 707
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 263 408	-837 006
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	417 524	-426 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 754 114	2 959 968
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 938 230	1 726 560
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	500 000	500 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 106 032	27 221 425
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 160	145 312
Dettes fiscales et sociales	4 537	78 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	24 189 729	27 445 147
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 627 959	29 671 707
(1) Dont à plus d'un an (a)	24 003 587	27 102 384
(1) Dont à moins d'un an (a)	186 142	342 763
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 022 969		5 022 969	
Production vendue (services)		4 599 268	-4 599 268	-100,00
Chiffre d'affaires net	5 022 969	4 599 268	423 701	9,21
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	2	1	1	38,52
Total produits d'exploitation (I)	5 022 971	4 599 270	423 701	9,21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	664 639	511 387	153 251	29,97
Impôts, taxes et versements assimilés	277 634	289 443	-11 809	-4,08
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 594 425	1 594 158	267	0,02
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	-4	2	-6	-309,57
Total charges d'exploitation (II)	2 536 694	2 394 991	141 703	5,92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 486 277	2 204 279	281 998	12,79
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 274 607	1 922 316	-647 708	-33,69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	1 274 607	1 922 316	-647 708	-33,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 274 607	-1 922 316	647 708	-33,69
RESULTAT COURANT avant impôt	1 211 670	281 964	929 707	329,73

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	794 146	708 365	85 781	12,11
Total charges exceptionnelles (VIII)	794 146	708 365	85 781	12,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-794 146	-708 365	-85 781	12,11
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 022 971	4 599 270	423 701	9,21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 605 447	5 025 671	-420 224	-8,36
BENEFICE OU PERTE	417 524	-426 401	843 926	-197,92
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 274 607	701 425	573 182	81,72

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant, à l'exception de la survenance de la crise sanitaire (cf § Covid 19 ci-après).

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 27 627 959 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 417 524 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 20 ans

* Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Ces amortissements sont présentés:

- en résultat exceptionnel pour les dotations et reprises d'amortissement de l'exercice
- au passif du bilan, en provisions réglementées, pour le montant cumulé des amortissements pratiqués depuis l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Au 31 décembre 2020, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes

(cf. également § Immobilisations corporelles et Provisions ci-après). Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis. Une actualisation devrait être réalisée l'an prochain.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La situation ne remet cependant pas en cause sa continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 647 477			5 647 477
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125			26 225 125
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	31 872 602			31 872 602
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	31 872 602			31 872 602

Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000 € par éolienne, soit 500 000 € (cf tableau des Provisions)

Aucune nouvelle immobilisation n'a été acquise au cours de l'exercice 2020.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	674 649	282 828		957 478
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 162 941	1 311 596		4 474 536
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 837 589	1 594 424		5 432 014
ACTIF IMMOBILISE	3 837 589	1 594 424		5 432 014

L'amortissement des immobilisations a débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 126 179 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	932 183	932 183	
Autres	96 472	96 472	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	97 524	97 524	
Total	1 126 179	1 126 179	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE	545 721
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	31 143
Total	576 864

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 € décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

La société est détenue à 100% par :

BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY

4th floor,

76 Baggot Street Lower,

Dublin 2, D02 EK81

Irlande

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/07/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-837 006
Résultat de l'exercice précédent	-426 401
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-1 263 408
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 263 408
Total des affectations	-1 263 408

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-837 006	-1 263 408	-1 263 408	-837 006	-1 263 408
Résultat de l'exercice	-426 401	426 401	417 524	-426 401	417 524
Provisions réglementées	2 959 968		794 146		3 754 114
Total Capitaux Propres	1 726 560	-837 006	-51 738	-1 263 408	2 938 230

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 959 968	794 146		3 754 114
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 959 968	794 146		3 754 114
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		794 146		

Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	500 000				500 000
Total	500 000				500 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.

La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 189 729 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 106 032	102 445		24 003 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 160	79 160		
Dettes fiscales et sociales	4 537	4 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	24 189 729	186 142		24 003 587
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	119 041			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 217 838			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	11 262
Intérêts courus	102 445
Total	113 707

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances	8 098		
Mécénats	32 982		
Maintenance	49 620		
Loyers	6 650		
Divers	174		
Total	97 524		

Autres informations

Engagements financiers

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.

Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.

La couverture est assurée à hauteur de 514 520 € jusqu'au 01/08/2022.